Number of votes obtained :

Mr. Evatt (Australia), 31.
Mr. Bramuglia (Argentina), 20.

Mr. H. V. Evatt (*Australia*), *having obtained the required majority, was elected President of the third session of the General Assembly and took the chair.*

The President thanked the Members of the General Assembly for the confidence they had shown in him and assured them he would spare no effort in ensuring the success of the Assembly's work.

He emphasized that, in the present grave situation, the eyes of the world were focused on the United Nations which should guide the peoples along the path they should follow.

He proposed that the General Assembly should adjourn, in view of the constitution of its General Committee and in accordance with the procedure followed at the second session, so as to allow the six Main Committees to sit successively and elect their Chairmen.

The meeting rose at 5.30 p.m.

HUNDRED AND THIRTY-SEVENTH PLENARY MEETING

Held at the Palais de Chaillot, Paris, on Tuesday, 21 September 1948, at 7.30 p. m.

President : Mr. H. V. Evatt (Australia).

8. Postponement of elections of Vice-Presidents to the following day

The President recalled the terms of rules 27 and 33 of the rules of procedure concerning the membership of the General Committee, and invited the Assembly to proceed to the election of its seven Vice-Presidents. In accordance with rule 84, the election should be held by secret ballot and there should be no nominations.

Mr. Spaak (Belgium), supported by Sir Hartley Shawcross (United Kingdom), pointed out that in accordance with rules 27 and 33 of the rules of procedure elections of Vice-Presidents should be of a nature to ensure the representative character of the General Committee. Although rule 84 prohibited nominations, Mr. Spaak wondered whether it would not be advisable to postpone elections of Vice-Presidents to the next day so that a better preparation of them might be possible.

The Assembly decided to postpone elections of its seven Vice-Presidents to the following day.

The meeting rose at 7.40 p.m.

Nombre de voix obtenues :

M. Evatt (Australie), 31.
M. Bramuglia (Argentine), 20.

Ayant obtenu la majorité requise, M. H. V. Evatt (*Australie*) *est élu Président de la troisième session de l'Assemblée générale et prend place au fauteuil présidentiel.*

Le Président remercie les Membres de l'Assemblée générale de la confiance qu'ils viennent de lui témoigner et leur affirme qu'il n'épargnera aucun effort pour assurer le succès des travaux de l'Assemblée.

Il souligne que, dans les graves circonstances actuelles, les yeux du monde entier sont tournés vers l'Organisation des Nations Unies, qui se doit d'éclairer les peuples et de leur montrer la voie à suivre.

Il propose ensuite à l'Assemblée, en vue de la constitution de son Bureau et conformément à la procédure suivie au cours de la deuxième session, de lever sa séance plénière afin de permettre aux six grandes Commissions de siéger successivement afin d'élire leurs Présidents.

La séance est levée à 17 h. 30.

CENT-TRENTE-SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Tenue au Palais de Chaillot, Paris, le mardi 21 septembre 1948, à 19 h. 30.

Président : M. H. V. Evatt (Australie).

8. Renvoi au lendemain de l'élection des Vice-Présidents

Le Président rappelle les dispositions des articles 27 et 33 du règlement intérieur, relatifs à la constitution du Bureau, et invite l'Assemblée à procéder à l'élection de ses sept Vice-Présidents. Conformément à l'article 84, l'élection a lieu au scrutin secret et sans présentation de candidatures.

M. Spaak (Belgique), appuyé par Sir Hartley Shawcross (Royaume-Uni), souligne que, conformément aux articles 27 et 33 du règlement intérieur, l'élection des Vice-Présidents doit être de nature à assurer le caractère représentatif du Bureau. Bien que l'article 84 interdise la présentation de candidatures, M. Spaak se demande s'il ne serait pas sage de remettre au lendemain l'élection des Vice-Présidents, afin d'en permettre une meilleure préparation.

L'Assemblée décide de remettre au lendemain l'élection de ses sept Vice-Présidents.

La séance est levée à 19 h. 40.